

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21078619

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

24 JUIN 2021

DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0434 841 595**

Nom

(en entier) : **Résidence Reine Astrid**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Reine Astrid (S-B) 236 à 7110 La Louvière**

Objet de l'acte : Changement dans la représentation permanente du commissaire et renouvellement de son mandat

Extrait des notules de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2020 :

"Après avoir pris connaissance des rapports annoncés dans l'ordre du jour et après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, l'assemblée, à l'unanimité,

PREND CONNAISSANCE du changement dans la représentation permanente du commissaire. M. Ronald Van den Ecker a été remplacé par M. Harry Everaerts.

DECIDE de renouveler le mandat du commissaire BV EY Bedrijfsrevisoren, établi à 1831 Diegem, De Kleetlaan 2, représentée par monsieur Harry Everaerts, réviseur, agissant au nom d'un BV et tenir l'office à 9100 Sint-Niklaas, Grote Heimeelinkstraat 111.

DECIDE que le mandat du commissaire prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale de 2023 relative à l'approbation des comptes annuels de l'exercice comptable 2022."

Pour extrait,

Senior Living Group NV
ayant comme représentant permanent
Dominiek Beelen

SL Finance NV
ayant comme représentant permanent
Liesbet Danneels

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).